

Association des Communes Suisses

Solothurnstrasse 22 3322 Urtenen- Schönbühl Tél. 031 858 31 16 verband@chgemeinden.ch

Communiqué de presse du 6 juin 2007

EMBARGO jusqu'à mercredi 6 juin 2007, 12h00

Horw et Wittenbach distinguées pour leur promotion des bénévoles

Les communes de Horw LU et Wittenbach SG se voient décerner le Prix « Commune bénévole » / « Ville bénévole » attribué pour la première fois. Le prix doté de CHF 10'000 décerné conjointement par l'Association des Communes Suisses et le forum-bénévolat.ch a été remis dans le cadre de l'exposition professionnelle « Suisse Public » lors de l'assemblée générale de l'Association des Communes Suisses à Berne.

Le travail bénévole, élément essentiel de la vie politique et sociale dans les communes et les villes, doit être davantage encouragé et reconnu. Il s'est agi là du message central de l'assemblée générale de l'Association des Communes Suisses qui a eu lieu le 6 juin à Berne. Ce n'est pas seulement le système politique de milice typiquement suisse qui se base sur le principe du bénévolat; le travail bénévole constitue également la base de la cohésion sociale, de la scène culturelle, du sport populaire, de la protection de l'environnement, de la vie religieuse et des partis politiques. « Sans travail bénévole, rien ne fonctionnerait dans les communes et les villes suisses » a déclaré Christa Markwalder, conseillère nationale, présidente du forum-bénévolat.ch lors de son allocution sur l'importance du travail bénévole.

L'Association des Communes Suisses a fait de la promotion du travail bénévole l'une de ses tâches principales et mis au concours pour la première fois le prix « Commune bénévole » / « Ville bénévole » avec une organisation partenaire. Le prix de CHF 10'000.- offert par la Société suisse d'utilité publique va à parts égales à la commune de Horw et de Wittenbach. Les deux communes s'engagent sur la base d'un concept largement étayé sur le plan politique en faveur de la promotion et de la reconnaissance du travail bénévole dans la commune.

La commune lucernoise de Horw qui compte 12'500 habitants a élaboré un concept pour l'encouragement du travail bénévole ; les bénévoles sont appelés à être soutenus par les mesures les plus diverses. Le thème du travail bénévole est devenu un élément important de l'activité administrative. L'engagement de la commune de Horw est tout particulièrement exemplaire du fait de l'orientation étendue du concept. Dans la commune saint-galloise de Wittenbach (8500 habitants), le château de Dottenwil se trouve au centre de la promotion du travail bénévole. La commune a en effet décidé de concrétiser une idée exprimée par la population de créer un centre culturel et de rencontres par les bénévoles. Sous la responsabilité de la commune, une communauté d'intérêts a réalisé avec un grand engagement le projet en question dans les locaux du château.

Ensemble pour les communes

L'Association des Communes Suisses jette un pont entre les communes et la Confédération, entre les grandes et petites communes ainsi qu'entre les zones rurales et urbaines, a déclaré Ulrich König, directeur, dans ses explications sur le positionnement et l'orientation future de l'Association. S'agissant des nombreuses discussions qui sont menées au sujet des fusions entre communes, Ulrich König a spécifié qu'il était nécessaire de s'entretenir davantage sur les stratégies et moins sur les structures. L'Association des Communes Suisses souhaite développer et mettre en œuvre de telles stratégies avec des partenaires issus de l'économie, des sciences et de diverses organisations. Les points forts de la future politique de l'Association sont aux dires d'Ulrich König, à côté du travail bénévole, le « projet de territoire Suisse » lancé et élaboré conjointement par des représentants de la Confédération, des cantons et des communes, la promotion du transfert du savoir et des technologies en faveur des communes ainsi que le développement durable dans les communes.

Election complémentaire au sein du comité

Au cours de l'assemblée générale, Carlo Croci, syndic de Mendrisio, a été élu membre du comité qui comporte 15 personnes, pour remplacer le syndic de Biasca, Jean-François Dominé, qui a démissionné. Carlo Croci, âgé de 45 ans, est économiste, directeur de la société Interfida Holding SA et depuis 1994 syndic de la commune de Mendrisio qui compte 7100 habitants.

Contact :

Ulrich König, directeur, MOBILE 079 770 42 37

Maria Luisa Zürcher, vice-directrice, MOBILE 078 910 01 89 (travail bénévole)

Steff Schneider, responsable de l'information, MOBILE 079 664 72 82

Informations :

www.chcommunes.ch